

M GABRIEL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 juillet 2024 sous réserves d'incidents

**Étude de MaitresStéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN,
Notaires associés, à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 26 mars 2020, Monsieur Jean-Paul **GABRIEL**, demeurant à MORMOIRON (84570) 1220 route de Sainte Croix. Né à AUBAGNE (13400), le 26 mars 1954. Veuf de Madame Mireille Marie Marguerite AVIAS et non remarié. Décédé à MORMOIRON (84570) (FRANCE), le 31 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 11 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.



Ecrit par Echo du Mardi le 17 juillet 2024

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.